



Conseil de développement

des Vals du Dauphiné

S'INVESTIR POUR SON TERRITOIRE

DEVENEZ MEMBRE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT
DES VALS DU DAUPHINÉ



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ACCOMPAGNE LES ÉLUS DANS LEURS RÉFLEXIONS ET LEURS ACTIONS

Force de propositions dans la construction des politiques locales,
la loi NOTRe donne 3 missions principales au Conseil de développement :



→ Renforcer le débat public en créant des espaces de discussion, d'expression et de réflexion.



→ Aller à la rencontre et être à l'écoute des habitants et des acteurs du territoire.



→ Construire collectivement des avis sur les projets et enjeux des Vals du Dauphiné.

Le collectif comme moteur pour un regard neuf et pluriel sur le territoire

Nous sommes une **instance indépendante** neutre composée de femmes et d'hommes de tous horizons, qui s'engagent pour le territoire des Vals du Dauphiné.

Notre but est de faire émerger un **avis citoyen** sur les **grands projets du territoire**.

Le dialogue occupe donc une place centrale dans le fonctionnement de nos groupes de réflexions. Nous avons tous des activités, des opinions et des sensibilités différentes. C'est cette complémentarité qui fait tout l'intérêt de notre **travail collectif** et la **richesse de nos débats**.

L'intérêt commun au cœur de nos préoccupations

Nous nous donnons pour mission d'être le **liant entre tous les acteurs de la collectivité** avec un mot d'ordre : rencontrer, échanger et être à l'écoute. La réalisation d'enquêtes et de diagnostics et les rencontres avec les Maires, les élus communautaires, les acteurs économiques et les habitants permettent de recueillir les opinions de chacun pour construire nos recommandations.

Nous nous engageons pour :

- Améliorer la qualité de vie des habitants
- Soutenir les initiatives locales

Un rôle fondamental dans la gouvernance locale

Neutre politiquement et composé de **membres bénévoles**, notre collectif fournit aux élus un éclairage venant du terrain.

Nous travaillons par **groupes de réflexion** sur les questions relatives à la vie du territoire. Le travail aboutit à la formulation d'avis, de recommandations et de propositions adressées aux élus afin de les informer avant leur prise de décision.



De manière générale, le C2D participe aux grands débats de la collectivité :

- **Élaboration du PCAET** (plan climat, air, énergie territorial) en organisant à destination des élus, des agents et des parties prenantes du projet un atelier formation-action autour de la sobriété énergétique.
- **Expertise sur le PLUi** (plan local d'urbanisme intercommunal) et le **PLH** (programme local d'habitat) en formulant des avis.
- **Lancement du PAT** (plan alimentaire territorial)

Renforcer le débat public et être au centre du territoire

Au contact des habitants et de la réalité du terrain, le C2D émet des propositions et avis sur les projets de la communauté de communes.

Les avis exposés par les membres sont pris en compte. Ils nourrissent les décisions politiques, donnent vie à des projets innovants et contribuent à façonner le futur de notre territoire.



Vous habitez ou vous travaillez dans l'une des 36 communes des Vals du Dauphiné, vous êtes membre d'une association locale, nous sommes impatients de vous compter **PARMI NOUS !**

Vous devez savoir, qu'être membre du conseil de développement est un enrichissement personnel, et un moyen pour vous d'avoir "une veille" sur l'évolution de ce qui guide les changements de notre société...

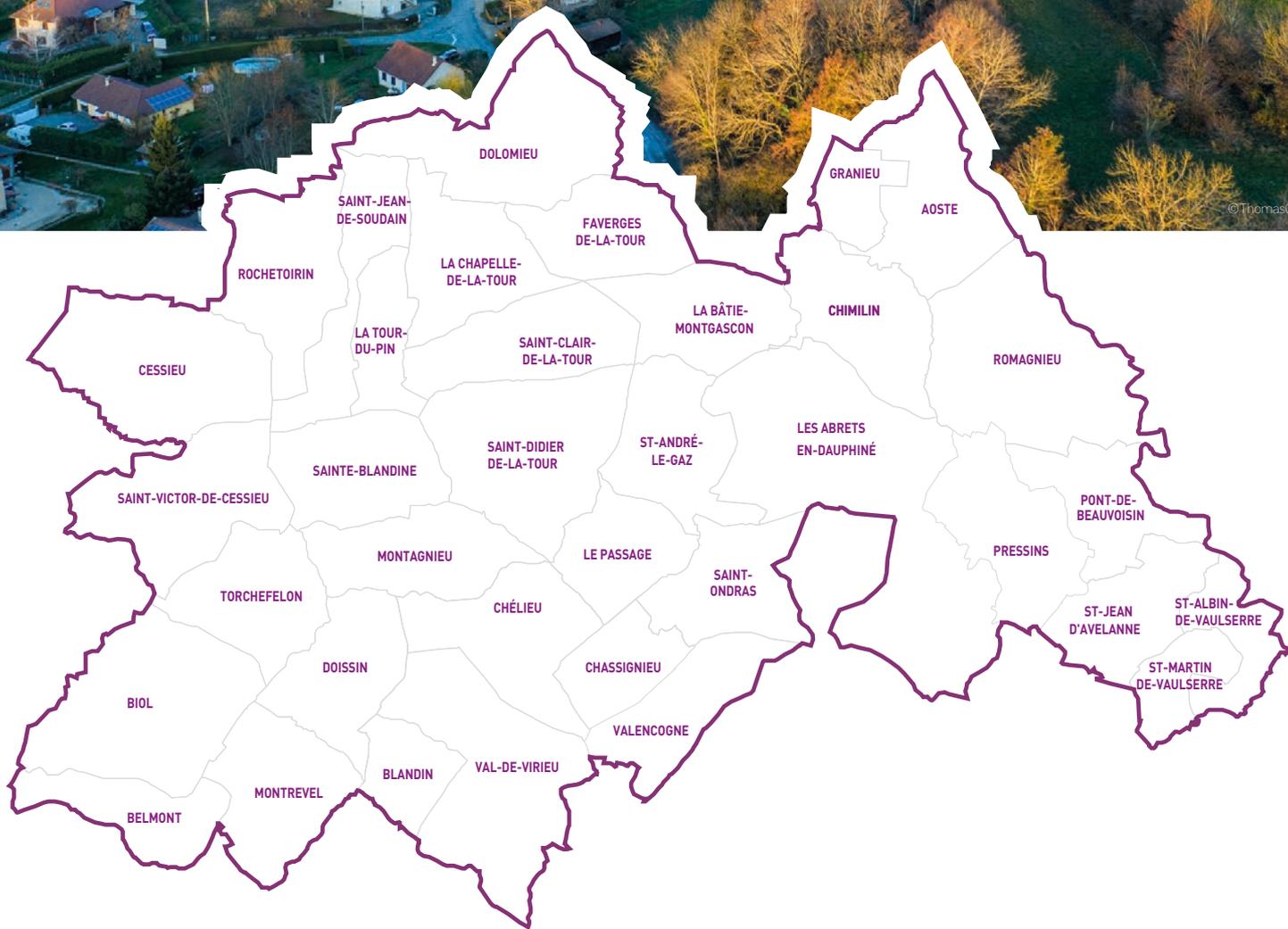
On apprend, on se forme et on s'entraîne mutuellement.

Notre challenge est clair : porter la parole et les aspirations des habitants, les 36 maires étant nos interlocuteurs et partenaires privilégiés.

Début 2023, 10 groupes de réflexion sont au travail :

- Plan climat Air Energie territorial
- Plan local d'urbanisme intercommunal
- Mobilité douce et aménagement du territoire
- Plan alimentaire territorial
- Déchets et économie circulaire-réemploi
- Développement du tourisme avec "le chemin de Saint Martin"
- Plan local de l'habitat
- Dispositif "Petites villes de demain"
- Prise en charge de la dépendance et du grand Age
- Développement économique et redynamisation des Bourgs et villages





©ThomasGarcia



**Conseil de
développement**
des Vals du Dauphiné

S'INVESTIR POUR SON TERRITOIRE

Pour en savoir +

Notre adresse mail est ouverte à toutes vos questions :
conseildedveloppement@valsduDauphine.fr

Pour devenir membre

Remplissez ce court questionnaire :
valsduDauphine.fr/conseil-de-developpement